

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire UNIV GRENOBLE ALPES, session 2025

Le président de l'Université Grenoble Alpes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire UNIV GRENOBLE ALPES, au titre de l'année 2025 :

Monsieur GALLARDO David, ingénieur d'études de recherche et formation hors classe, président, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Madame CHION-BALLINI Léa, ingénieur d'études de recherche et formation hors classe, vice-présidente, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Monsieur LAIZE Nicolas, assistant ingénieur de recherche et formation, expert, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Madame FRADIN Anaïs, contrôleur de gestion cea, Cea Grenoble, Grenoble.

Madame MICELI Maria, ingénieur d'études de recherche et formation hors classe, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Pour le Président, à Saint-Martin-d'Hères, le 30 septembre 2025.
et par délégation

—
La Directrice générale des services adjointe
Directrice générale déléguée aux
Ressources humaines, Santé, QVT

Carole Kada